

# 400 personnes aux premiers vœux du maire

Samedi soir, 400 personnes ont assisté aux premiers vœux du maire de Dampierre, Valérie Palmer (élue maire suite à la démission l'an dernier de Jean-Pierre de Winter). La cérémonie avait été réservée aux habitants, aux représentants de la gendarmerie et des pompiers et aux quatre maires des communes voisines, Senlisse, Saint-Forget, Lévis-Saint-Nom et Choisel. « **Mon idée, c'était d'être entre nous** », a indiqué d'entrée de jeu le maire qui ne voulait pas « **d'un défilé de personnalités** ».

Cette affluence s'explique indéniablement par le lieu même de la cérémonie, organisée dans les écuries du château. Tous espéraient y croiser enfin le nouveau propriétaire des lieux, Franky Mulliez.

Et ils n'ont pas été déçus. Le châtelain, d'ordinaire très discret, s'est présenté aux habitants en toute simplicité. « **Je suis amoureux de cet endroit et je veux partager tout ça** », a-t-il avoué. Et de confier qu'il espère attirer avec son projet touristique culturel entre 200 000 et 400 000 visiteurs à Dampierre.

« **Je vous trouve courageux** », a reconnu le maire Valérie Palmer qui s'était dite « **prête à écrire à Stéphane Bern pour sauver le château** ».

L'élue a, également, remercié Franky Mulliez pour le prêt gracieux des écuries. « **Car nous n'avons pas, à Dampierre, de salle assez grande pour**



Les 400 invités ont été reçus par les Trompes du château de Dampierre et par le nouveau propriétaire, Franky Mulliez. Valérie Palmer, le maire, a découpé une galette géante. Les commerçants du village et 40 bénévoles ont assuré le service, samedi soir.

accueillir tout le monde. »

## Un vaste schéma de circulation à l'étude

Considérant le projet de rénovation du château comme une « **chance inespérée** », Valérie

Palmer a exigé des autorités compétentes un « **schéma de circulation pour l'ensemble de la vallée** » pour permettre à tous, visiteurs et habitants, un meilleur accès au village.

La réouverture du château

n'est pas le seul grand projet du village pour 2019.

Le maire a, ainsi, annoncé la réalisation d'une maison médicale en face du foyer rural. Lauréat du conseil départemental dans le cadre de la lutte contre

les déserts médicaux, le village va bénéficier de 70 % de subventions. Le projet de 465 000 euros sera réalisé dans les 18 à 24 mois.

L'aménagement du village devrait, également, être lancé.

L'aménagement de la route entre Senlisse et Maincourt devrait commencer en août. Les travaux du centre-bourg, estimés à 1,5 million d'euros, bénéficieront d'un programme de la Direction des routes. La commune percevra ainsi 200 000 euros du Département. La route entre Dampierre et Champ-Romey sera refaite pour 237 000 euros, dont 70 % de subventions.

## Des non élus au travail

Les travaux d'assainissement dans les hameaux devraient commencer au printemps à Maincourt. « **On en profitera pour passer la fibre** », a annoncé le maire.

Valérie Palmer, qui avait lancé au printemps, l'idée d'associer des personnes non élues à des conseillers en vue de projets spécifiques, a annoncé la création de quatre groupes de travail. La première sera chargée de trouver des solutions pour le broyage des matériaux verts et la collecte du verre. Deux autres travailleront sur la vidéoprotection et l'éclairage public. Une dernière planchera sur la réalisation d'un parcours historique et culturel dans le village.

Enfin, un événement autour du vélo devrait voir le jour à Dampierre.

Florence Chevalier

▲ Lire également en page 16 l'article sur la réouverture du parc du château.